

Que se passe-t-il à Feigères ?

Les fleurs qui dansent © Noémie Brossard Genève

Bulletin de novembre 2026 • N°10

Aménager aujourd'hui le village de demain

L'aménagement du rond-point à l'intersection de la route de Saint-Julien et de la route de Présilly constitue l'une des pistes de réflexion évoquées lors de la campagne municipale. Au-delà de la rénovation et de l'optimisation d'un espace qui représente une véritable porte d'entrée sur notre commune, cette réflexion s'inscrit dans une ambition plus large : préparer le Feigères de demain, améliorer son attractivité et développer les services dont ses habitants peuvent avoir besoin au quotidien.
L'objectif est de mener une étude globale permettant d'imaginer un aménagement cohérent, harmonieux et fonctionnel. La sécurisation des déplacements, la circulation des véhicules, les cheminements piétonniers, les espaces paysagers et la qualité architecturale devront naturellement faire partie des éléments étudiés.

Mais cette réflexion ne saurait se limiter aux seuls aménagements urbains. Elle doit également être l'occasion de s'interroger sur la vie de notre village et sur les possibilités de développer une offre commerciale et de services de proximité. C'est une question essentielle pour accompagner l'évolution de notre commune. Boucherie, épicerie, fleuriste, institut de beauté, boutique de producteurs locaux ou encore café associatif avec une petite restauration : les possibilités sont nombreuses et méritent d'être étudiées en fonction des besoins réels. La réflexion pourra également porter sur des services complémentaires et des espaces de convivialité : espace culturel, lieu intergénérationnel, espace de coworking, tiers-lieu multifonctionnel, local dédié aux jeunes, ateliers artisanaux ou encore espace consacré au bien-être et aux activités douces. L'enjeu est de favoriser les rencontres, de créer du lien social et de permettre aux habitants de trouver davantage de services à proximité de leur domicile, sans avoir systématiquement besoin de se déplacer dans les communes voisines.
Parce qu'un projet communal doit avant tout répondre aux attentes de ceux qui vivent et font vivre le village, la commune souhaite recueillir l'avis de ses habitants à travers le questionnaire ci-joint consacré aux commerces et services qu'ils souhaiteraient voir se développer à Feigères. Cette consultation permettra notamment d'identifier les activités jugées prioritaires, d'évaluer l'intérêt pour leur fréquentation régulière et de connaître les horaires et les services les plus adaptés aux habitudes de chacun. Les réponses constitueront un élément important pour orienter les futures réflexions et apprécier la pertinence des différentes pistes envisageables.
Il ne s'agit pas aujourd'hui d'annoncer des ouvertures de commerces ou de nouveaux équipements, mais bien de construire une vision réaliste et partagée, en tenant compte des besoins, des contraintes techniques et des capacités financières de la commune. Cette partie du village pourrait ainsi devenir un véritable espace de valorisation et d'attractivité dans le cadre d'une réflexion plus large sur son développement et ses services de proximité.

Améliorer notre cadre de vie, soutenir la vie locale, favoriser les échanges et renforcer l'identité de Feigères : autant d'objectifs qui guideront cette démarche. Parce que l'avenir de notre village se construit collectivement, nous comptons sur votre participation qui sera essentielle pour faire émerger des propositions utiles, réalistes et adaptées à tous.

Dominique Dunand

Vos élus vous informent

UN ANCIEN CONSEILLER MUNICIPAL N'EST PLUS

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de M. Raymond Regard, survenu le 18 octobre 2026, à l'âge de 87 ans.

Raymond Regard se présente aux élections municipales de mars 1965. Il est élu et devient le plus jeune des onze conseillers municipaux, à 26 ans. À l'installation du conseil, le 20 mars 1965, M. Édouard Vuagnat est élu maire. Raymond Regard est membre de la commission municipale de la Famille et de la commission Bâtiments communaux. Il est aussi délégué de la commune au Syndicat d'électricité.

En 1971, il est de nouveau candidat et est réélu. L'installation du conseil municipal a lieu le 22 mars 1971. Le conseil est composé de onze membres ; le maire est toujours Édouard Vuagnat. Raymond Regard reste membre de la commission Bâtiments communaux et délégué de la commune au Syndicat d'électricité.

Aux élections municipales de 1977, il ne se représente pas pour se consacrer pleinement à son métier d'artisan menuisier. Pendant douze ans, il a donné beaucoup de son temps au service de notre commune et de ses habitants.

On rappellera que Raymond Regard a été le porte-drapeau des anciens combattants de la commune pendant de très nombreuses années. Pour le 11 novembre 2023, il remettait sa charge. À cette occasion, le conseil municipal le remerciait chaleureusement dans le *Que se passe-t-il ?* de novembre 2023 pour son dévouement et sa présence à toutes les cérémonies.

Un grand merci pour ces engagements.

À toute sa famille, nous présentons nos sincères condoléances.

André Borgognon

INCIVILITÉS

Le 5 octobre 2026, nous avons été informés de la présence d'une caravane abandonnée sur le chemin de Malchamps, au lieu-dit Grossaz, à proximité de la route de Songy. Compte tenu de son état de délabrement avancé, cette caravane ne pouvait plus être remise en circulation. Son enlèvement de la voie publique a donc dû être pris en charge par la commune, pour un coût de 1 800 €.





UNE NOUVELLE OSTÉOPATHE AU PÔLE MÉDICAL

Je m'appelle Ylana Sers et je viens de m'installer au pôle médical de la Glycine en tant qu'ostéopathe, collaboratrice de Noélie Côme.

Originaire de la Côte d'Azur, j'ai la chance de pratiquer un métier qui me passionne. L'ostéopathie a été une reconversion professionnelle qui me tenait à cœur et est pour moi une pratique qui mêle écoute, technique et bien-être. Je mets aujourd'hui à disposition mes compétences et mon expérience pour vous soulager.

La Haute-Savoie est une région que j'affectionne particulièrement, que je porte dans mon cœur depuis des années et où je suis heureuse de commencer cette nouvelle aventure.

J'accueille les nourrissons, les enfants, les femmes enceintes, les adultes, les seniors et les sportifs, avec une approche personnalisée et adaptée à chacun. Je suis présente au cabinet à mi-temps, en alternance avec Noélie, tous les lundis après-midi, mardis et mercredis matin, jeudis toute la journée, vendredis après-midi et un samedi matin sur deux.

J'ai hâte de rencontrer les habitants du village et de ses alentours, et de mettre mon savoir-faire et ma bonne humeur à votre service. Au plaisir de vous rencontrer !

OUVERTURE D'UNE MAISON MÉDICALE DE GARDE À SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

Les médecins généralistes du territoire organisent des gardes les soirs, les week-ends et les jours fériés pour répondre aux difficultés médicales qui ne relèvent pas des urgences. Afin d'améliorer la prise en charge des patients et la sécurité des médecins, une Maison médicale de garde située à Saint-Julien-en-Genevois a ouvert début octobre. Ce nouveau service est financé par l'Agence régionale de santé et soutenu par la Communauté de communes du Genevois.

Comment ça marche ? Vous appelez le 15. Si votre cas ne relève pas des urgences, vous serez orientés vers un cabinet médical de garde en semaine. Si vous appelez le vendredi soir, les week-ends ou les jours fériés, vous serez orientés vers la Maison médicale de garde. Ces consultations sont uniquement sur rendez-vous.

SOS Médecins Afin de renforcer la prise en charge des patients durant la semaine, le service SOS Médecins accueille les patients deux jours par semaine (mardi et jeudi) dans les mêmes locaux que la Maison médicale de garde, ce qui permet de rentabiliser les locaux et de compléter l'offre de soins du territoire. À noter que ces médecins ne peuvent être des médecins traitants et qu'ils consultent pour des soins urgents tels que des bronchites, grippes, etc.

Maison médicale de garde & SOS Médecins
26, avenue de Genève - Le Galien - Bâtiment B
74160 Saint-Julien-en-Genevois

Travaux

SALLE POLYVALENTE

Concernant l'extension, l'étanchéité et la casquette ont été achevées fin octobre 2026 et la pose du placo est terminée. Quant aux sanitaires de la salle, les WC et lavabos sont installés. Le carrelage se termine et la peinture est programmée courant novembre. Les lots électricité, plomberie-chauffage travaillent en fonction de l'avancement des autres corps de métiers.

Pour la commission Bâtiment, Guilain Delattre et Raphael Guichon





Étanchéité de la toiture de l'extension puis sa végétalisation.



Vue intérieure de l'extension.

ÉGLISE SAINT-LAZARE

La chape liquide a été coulée et devra respecter jusqu'au 23 novembre 2026 un temps de séchage minimal ; la pose du parquet et la réfection du plancher de la tribune devraient suivre courant décembre 2026.

Pour la commission Bâtiment,
Naïs Imbernon et Thierry Rambosson





TRAVAUX DES SERVICES TECHNIQUES

- Durant l'année, notre police municipale de Feigères-Présilly a constaté l'absence de certains panneaux de signalisation routière sur le territoire communal. Un inventaire a été réalisé et une commande de panneaux a été signée par M. le Maire pour un montant de 2 224,94 €. Les services techniques et notre policier municipal s'activent à poser l'ensemble de cette signalisation d'ici la fin de l'année.
- Durant les vacances scolaires d'octobre, les agents des services techniques ont procédé à la pose des différents meubles au sein des classes. Ces meubles permettront aux élèves de ranger individuellement leurs affaires.







TRAVAUX CHEMIN DE BEL-AIR À MALCHAMPS

L'entreprise Gruaz TP a été retenue pour effectuer des travaux de pose de bordures, remise en place de terres et reprise des enrobés à proximité de l'ensemble immobilier SCCV Feigères Résidence Perspectives. Ces travaux s'élèvent à la somme de 5 940 €.

STATIONNEMENT INTERDIT CHEMIN DE BEL-AIR

En raison de l'étroitesse de la voie, tout stationnement à cet endroit entrave la circulation. Afin de garantir la fluidité du trafic, des panneaux d'interdiction de stationner ont été installés. La police municipale veillera au respect de cette interdiction et verbalisera systématiquement les contrevenants.



ÉQUIPEMENT DE JEUX À PROXIMITE DES TENNIS

Suite au passage du bureau de contrôle en charge de la vérification des jeux, la balançoire située à proximité des tennis dans l'ancienne aire de jeux a été enlevée par les services techniques. Une solution de remplacement est à l'étude.



BASSIN DE DÉCANTATION DE PRÉFA DU LÉMAN RACCORDÉ AUX EAUX USÉES

Après de nombreuses années d'alertes lancées par les habitants, les associations de pêche et l'Association pour l'environnement de Feigères (APEF), les travaux de raccordement du bassin de décantation de l'usine Préfa du Léman au réseau des eaux usées ont enfin été réalisés, tout comme le nettoyage du fossé. Le responsable de l'entreprise, lui-même pêcheur et sensible à la préservation du milieu aquatique, déplorait depuis longtemps cette situation.

ARRÊTÉ A2026-80 RÉGLEMENTATION DE CIRCULATION TRAVAUX DU 9/11 AU 31/12/2026 SASU ARDITI

- **Fermeture du chemin de l'École**
  - au niveau du n° 256 chemin de l'École et jusqu'au n° 276 route de Présilly,
  - de 9h à 16h, du lundi au vendredi.
- **Mise en place de sens de circulation pour l'accès à l'école**
  - du n° 156 chemin de l'École au n° 236 chemin de l'École,
  - neutralisation des trois places de parking à proximité du n° 179 chemin de l'École (bâtiment le Corti),
  - sens de circulation aller prioritaire : de route de Grossaz/ chemin de l'École/chemin des Bois-Blancs à l'école, utiliser la voirie sur le parking,
  - sens de circulation retour non prioritaire : de l'école à route de Grossaz/chemin de l'École/chemin des Bois-Blancs, utiliser la voirie existante et les trois places de parking bleues.
- **Rétablissement de la circulation**
  - au niveau du n° 256 et jusqu'au n° 276 route de Présilly,
  - de 16h15 à 8h45 les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi ; retour à la normal les samedi, dimanche et jours fériés.

La voirie sera rendue à l'identique à l'issue des travaux ; l'accès aux véhicules de secours et aux riverains à leur habitation sera maintenu en permanence, toutes les dispositions de sécurité devront être prises par l'entreprise.



HALLOWEEN AU VILLAGE : UNE CABANE EN FÊTE !

Pour sa toute première soirée d'Halloween à la Cabane des comptines, le Sou des écoles est ravi d'avoir accueilli une belle troupe de petits et grands monstres !

La cabane s'est transformée en véritable point de rendez-vous pour les familles, avant de partir en petits groupes à la chasse aux bonbons dans les rues du village. Au programme : de jolies décorations devant les maisons, des habitants qui ont joué le jeu avec enthousiasme et, sans aucun doute, un stock de bonbons qui a fondu à toute vitesse !

Ni la nuit ni le froid n'ont découragé les participants ! La fête s'est poursuivie dans une ambiance chaleureuse et festive, autour d'une bonne soupe de courge maison, de vin chaud et de crêpes, le tout rythmé par une playlist spéciale Halloween.

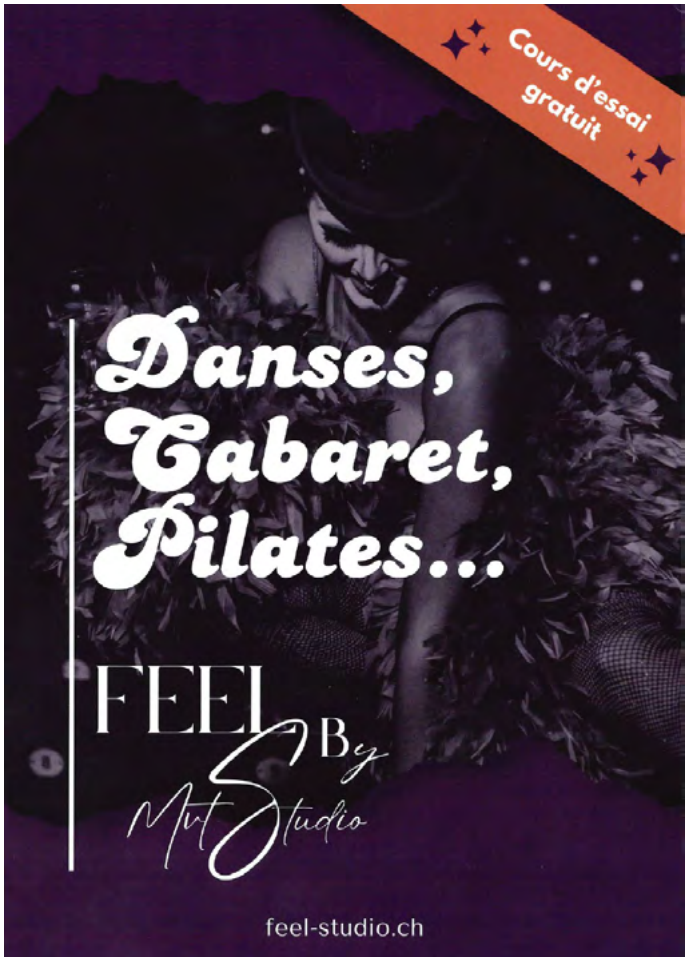
Un immense merci à toutes et à tous ! C'est toujours un vrai plaisir de nous mobiliser lors de ces événements pour faire vivre notre beau village, créer des moments de rencontre et de partage, tout en contribuant aux projets de l'école.

Merci pour les prêts de jolies décorations, aux petites mains qui ont préparé de bons mets gourmands, à celles et ceux qui ont assuré la gestion de la cabane, aux nouveaux bénévoles venus prêter main-forte avec leur sourire, et bien sûr à vous, notre fidèle public, toujours au rendez-vous !



On se retrouve très bientôt pour nos prochaines aventures : au marché de Noël de l'école, le vendredi 11 décembre, puis pour la case du calendrier de l'Avent de l'association Arhuna, le vendredi 18 décembre !

Le Sou des écoles de Feigères





Contact : Jenny Ferrero au 06 70 72 07 64 et jmhappiness74@gmail.com

La vie associative et les évènements



DÉC.	Calendrier de l'Avent - ArHuNa
5 DÉC.	Marché artisanal et gourmand 10h - 18h, salle polyvalente de Neydens
6 DÉC.	Marché artisanal et gourmand 10h - 17h30, salle polyvalente de Neydens
12 DÉC.	Déambulation tracteurs par les jeunes agriculteurs du Genevois
13 DÉC.	Illumination du sapin par le Comité des fêtes, 17h30

DU 21 JANV. 2027 AU 20 FÉVR. 2027
Recensement de la population



MARCHÉ ARTISANAL ET GOURMAND

Pour rappel, le Marché artisanal et gourmand aura lieu les 5 et 6 décembre **À LA SALLE POLYVALENTE DE NEYDENS.**

ÉTAT CIVIL

• DÉCÈS •

Monique Briquet, le 7 octobre 2026

Raymond Regard, le 18 octobre 2026

Toutes nos condoléances à leur famille.

MAIRIE DE FEIGÈRES

152, ch. des Poses-du-Bois
BP 30612 74166 Feigères Cedex

Tél. **04 50 49 24 60** • **mairie@feigeres74.fr**

www.feigeres74.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi et jeudi : 8h15-12h • Mardi : 17h-19h
Mercredi : 10h-12h • Vendredi : 15h-17h

Directeur de la publication : Éric Collomb
Rédactrice en chef : Brigitte Folny

Ne pas jeter sur la voie publique.

Impression : Villi®
www.imprimerie-villiere.com
T. +33 450 04 46 86
F-74160 Beaumont.

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées
PEFC
10-31-2949
www.pefc-france.org